

GROUPE DE TRAVAIL

PSYCHOMOTRICIEN·NE·S ET THÉRAPEUTES / PRATICIEN·NE·S À MÉDIATION CORPORELLE

Natacha Rome,

Chargée de mission, LBSM

Les services de santé mentale sont composés d'équipes pluridisciplinaires : psychiatre, psychologue, assistant.e social.e, logopède, thérapeute, accueillant.e, psychomotricien.ne et thérapeute/praticien à médiation corporelle, ... travaillant tantôt avec des adultes tantôt avec des enfants ou adolescents.

Les psychomotricien.ne.s et thérapeutes à médiation corporelle, bien que travaillant en équipe sont souvent seul.e.s dans leur institution avec leur pratique particulière. C'est pourquoi, nous proposons un espace d'échanges depuis septembre 2020.

Les séances sont nourries par des **échanges cliniques** et des **thématiques** comme :

De manière générale

- L'identité du psychomotricien et thérapeute/praticien à médiation corporelle,
- L'ouverture vers l'ensemble des approches psychocorporelles,
- Le travail adultes/enfants,
- Le patient et son corps en conscience ou non,
- L'articulation avec les autres fonctions en santé mentale et le réseau,
- L'articulation entre psyché et corps,
- La place du corps dans la relation thérapeutique que ce soit du point de vue du patient mais aussi du thérapeute,
- Les réflexions théoriques qui vont permettre de penser les pratiques,
- Le travail avec les parents et pas uniquement avec les enfants,
- Définir plus longuement les différentes pratiques,
- ...



LIGUE BRUXELLOISE POUR
LA SANTÉ MENTALE

Pour l'année 2026 - 2027, nous partirons du l'ouvrage de **Benoît Lesage** « *Jalons pour une pratique psychocorporelle* ».

Il nous servira d'ouvrage de référence, de fil rouge pour l'ensemble de l'année. Nous pourrons enrichir nos échanges en articulant nos lectures à nos pratiques et nos questionnements.

Nous continuerons nos partages d'informations telles que formations, colloques, lectures, adresses, stages, ...

Infos utiles :

Pour qui ? Le groupe est ouvert aux psychomotricien.ne.s et thérapeutes/praticiens à médiation corporelle travaillant dans un service membre de la LBSM. Pour tout autre praticien, une candidature est à adresser par mail au groupe. Le groupe se constitue jusqu'en octobre, ensuite les nouvelles demandes sont mises en suspens jusqu'au cycle suivant.

Quand ? Agenda 2026 – 2027 : les 3^{èmes} lundis du mois de 10h à 12h : 21/09, 19/10, 16/11, 18/1, 15/2, 15/3, 19/4, 21/6. Pour que le groupe ait lieu, 4 institutions doivent être présentes.

Où ? À la Ligue, rue Mercelis, 39 à 1050 Bruxelles.

Contact ? Natacha Rome - chargée de mission LBSM : 02/501.01.21 – nr@lbsm.be